

Le parc de nuit double enceinte pour protéger le troupeau contre la prédation

EXEMPLE À LA FERME EXPÉRIMENTALE DE CARMEJANE

Pour protéger le troupeau, François Demarquet, le Directeur de l'exploitation a choisi d'abandonner le pâturage en parcs clôturés de grande dimension avec clôtures fixes. Il a simplifié l'allotement en regroupant au pâturage des animaux de stades physiologiques différents (gestantes et tarées), sous la conduite d'un berger pendant la journée et regroupées la nuit dans des parcs sécurisés.

EN SAVOIR PLUS

- Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage.

[Cliquez ici](#)

- Cerpam, OIER Suamme, Institut de l'Élevage, DDT/M, 2013. Protection des troupeaux contre la prédation. Une synthèse des moyens de protection des troupeaux (chiens Patous, clôtures, effarouchement, etc.) Cardère éditions. 312 p.

[Cliquez ici](#)

EN SAVOIR PLUS

- Chiens de protection

[Cliquez ici](#)

- Se faire accompagner et se former pour intégrer un chien de protection

[Cliquez ici](#)

La protection des troupeaux ovins contre la prédation est devenue nécessaire dans toutes les zones de pâturage des troupeaux en Provence Alpes Côte d'Azur et dans bien d'autres régions. Le parc de nuit s'insère dans une stratégie globale de protection du troupeau.

L'exemple étudié par une ergonome à la ferme expérimentale de Carmejane (04) concerne la mise en place d'un parc de nuit double enceinte sur des parcours de proximité. Cette pratique est peu répandue aujourd'hui, mais une grande partie des informations de ce document peut tout à fait convenir aux parcs avec une seule clôture.



Dans un parc double enceinte, les chiens sont à part des brebis

Définir une stratégie globale de prévention

S'**informer** sur les risques liés à la prédation et les moyens proposés par l'Etat dans le cadre du Plan National d'Actions sur le loup et les activités d'élevage dit communément "Plan Loup" est un préalable à la définition d'une stratégie de protection.

Le choix de mise en place d'un parc de nuit s'insère dans une **politique globale de gestion de la protection contre la prédation**. La réalisation d'un diagnostic pastoral de vulnérabilité identifie les facteurs de risque d'attaques et les mesures pertinentes à prendre pour améliorer la protection du troupeau.

La réalisation du diagnostic peut amener à **remodeler la conduite de son système d'exploitation** pour raisonner l'intégration des moyens de protection (modification des dates de mises bas, de la distribution de l'alimentation, des circuits de pâturage, etc.)

PARC DE NUIT ET CHIENS DE PROTECTION

Dans le cadre de la stratégie globale de prévention, le parc de nuit sécurisé et les chiens de protection sont des éléments clés mis en place à la ferme expérimentale de Carmejane. Les chiens sont parqués entre les deux enceintes et répartis dans deux zones qui ne communiquent pas entre elles, en fonction de leur caractère pour éviter les bagarres et assurer une meilleure complémentarité dans la protection. En cas d'alerte, les chiens ne traversent pas le troupeau et on évite ainsi de stresser les brebis.

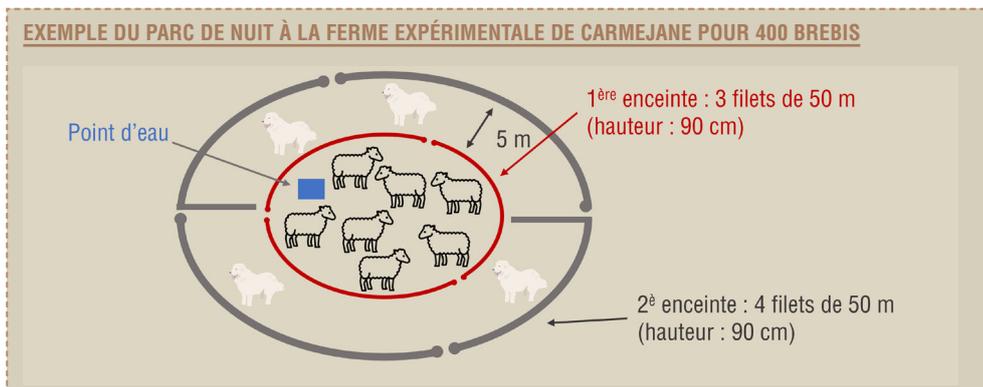
La présence de chiens de protection est souvent incontournable pour assurer une protection efficace des brebis en parcs de nuit. Les chiots doivent être éduqués de façon à être :

- "attachés" au troupeau et ne pas sauter les clôtures,
- manipulables par l'éleveur et/ou le salarié en toutes circonstances,
- familiarisés aux autres chiens.

Une équipe de chiens stabilisée et bien soignée facilite l'intégration des nouveaux



Mettre en place un parc de nuit à double enceinte



À LA FERME EXPÉRIMENTALE DE CARMEJANE

Pour utiliser 500 ha de parcours sur une durée de presque 6 mois, 6 à 8 parcs de nuit successifs sont réalisés. Ces parcs sont positionnés à proximité d'un ou plusieurs secteurs de pâturage.

CHOISIR UN EMPLACEMENT ACCESSIBLE POUR LES ANIMAUX ET LES HOMMES

DES TEMPS DE TRAJET RAISONNÉS

- **Entre le parc et la zone de pâturage** : quand le parc est situé au plus près de la ressource fourragère, le gardiennage ou le temps de pâturage est valorisé au maximum (moins d'1/2 h de marche).
- **Entre le parc et la bergerie** : le trajet de l'éleveur et/ou du salarié pour surveiller les animaux, mettre les brebis en parc ou les garder est facilité. L'accessibilité du parc de nuit facilitera le retour sur site pour un tri ou une intervention sanitaire par exemple ou rentré rapidement en cas de fortes intempéries. Il est préférable, quand c'est possible, d'éviter de pâturer les zones les plus éloignées en hiver et anticiper les épisodes de pluie violente ou de neige. Un petit stock de fourrage à proximité du parc peut aider à passer une courte période de mauvais temps.
- **Lors du changement de localisation du parc mobile** : quand la succession des différentes zones de pâturage est réfléchiée dans la proximité géographique, les trajets du troupeau entre les quartiers sont réduits et en conséquence, le temps passé à l'alimentation plus important le jour du transfert (moins de 2h de marche quand c'est possible).



L'accessibilité des véhicules est essentielle pour l'implantation et le déplacement du parc ainsi que pour la surveillance et les manipulations des brebis

REPÈRES DE DIMENSIONNEMENT

Pour une durée d'utilisation du parc de l'ordre de deux à trois semaines, il faut compter entre 3 et 4 m² par brebis. La double enceinte, de 3 à 5 mètres de large, est destinée à la circulation des chiens de protection. Prévoir une porte de 10 à 15 mètres de large en évitant de déplacer plus de deux piquets. A titre indicatif, 7 filets de 50 mètres sont nécessaires pour réaliser un parc de 1 250 m² pouvant contenir 400 brebis avec une double enceinte.

En période de pluie, une surface de "secours" contiguë et de taille équivalente à celle du parc initial peut permettre de déplacer le troupeau sans changer les animaux de secteur de pâturage et d'épargner ainsi une surface abîmée par le piétinement et d'éviter des problèmes sanitaires sur les animaux.

Dans tous les cas, la localisation du parc, **proche d'une voie carrossable**, facilite l'accès, et ainsi le travail, pour les activités quotidiennes (gardiennage) ou occasionnelles (approvisionnement en eau, en fourrage, interventions sur les animaux dans le parc). Le véhicule doit être adapté à l'éloignement du site d'exploitation, l'état du terrain, la nécessité de transporter du matériel (clôtures, eau, foin, grain, matériel de soins...) ou des animaux (brebis blessées ou malades, chiens de conduite, etc.) : tracteur ou quad avec remorque, camionnette, 4x4, moto... Toutefois, un lieu facilement accessible peut devenir la cible de vols de matériels (électricateurs) ou d'animaux.

UNE PARCELLE ADAPTÉE

Accéder à la zone de pâturage

Le parc de nuit doit être situé dans une zone donnant un accès immédiat à une ressource alimentaire d'une qualité adaptée aux besoins des animaux. Les choix de localisation sont donc étroitement liés au plan de gestion pastoral : identification des caractéristiques de chaque secteur, évaluation des ressources disponibles, prise en compte des contraintes locales (périodes de chasse par exemple), organisation des circuits de pâturage.

Son implantation cherche à maximiser le temps d'utilisation en rapport avec le travail nécessaire à sa mise en place.

Le parc de nuit double enceinte pour protéger le troupeau contre la prédation s'organiser en fonction de ses équipements et de ses habitudes de travail

Assurer le confort des animaux

Le parc sera situé de préférence :

- à l'abri du vent, orienté au sud en hiver, ombragé en été ;
- sur un sol sain, drainant et en légère pente pour que les animaux ne séjournent pas dans la boue ;
- loin d'un ravin ou de vieilles clôtures pour éviter les accidents en cas de panique ;
- plutôt en haut de versant car il est plus facile de faire monter les brebis que l'inverse.



Il est nécessaire de prévoir dans le parc une zone pour disposer les bacs d'abreuvement et le sel

À LA FERME EXPÉRIMENTALE DE CARMEJANE

En hiver, pour 300 brebis, 2 abreuvoirs de 250 litres sont remplis tous les soirs grâce à une pompe.

APPORT D'EAU ET DE SEL AU TROUPEAU

Les animaux passent beaucoup de temps dans le parc. Il est important qu'ils puissent boire en rentrant du pâturage. Des abreuvoirs seront disposés à distance des clôtures et à distance les uns des autres pour un accès simultané des brebis.

Le sel, comme l'alimentation des chiens, peuvent être stockés sur place dans des bidons étanches, à l'abri de l'humidité. Il ne faut pas oublier des auges pour les brebis et une écuelle pour chacun des chiens.

Dans certains cas, le sel pourra être mis à disposition devant le parc de nuit pour faciliter la sortie le matin.

À LA FERME EXPÉRIMENTALE DE CARMEJANE

L'installation d'un parc de nuit nécessite environ 2 heures de travail à 3 personnes hors déplacement. Il comprend la délimitation du périmètre du parc, le débroussaillage de la zone, l'implantation des piquets, la fixation des filets, l'électrification, la pose du matériel pour l'alimentation et l'abreuvement, la vérification du fonctionnement. Ce temps de travail est considéré comme rentabilisé si la durée d'utilisation du parc est d'au moins 15 jours.

Faciliter l'implantation de la clôture et dégager la zone d'implantation

Le parc sera plutôt installé sur un espace peu embroussaillé et facilement nettoyable avec les outils à main (cisaille, faucille, débroussailluse). La propreté autour des filets garantit une électrification efficace. Le travail de débroussaillage et de broyage peut être anticipé et réalisé en amont de la pose de la clôture, notamment si un réseau d'emplacement de parcs nocturnes a été défini. Le jour J, seuls les derniers végétaux sont à enlever. Plus l'espace où les filets seront placés est propre, plus le chantier de pose est rapide.



Le jour de l'implantation, le débroussaillage final est ponctuel



Un parc de nuit dans une zone dégagée et débroussaillée facilite l'implantation du parc

Le parc de nuit double enceinte pour protéger le troupeau contre la prédation

s'organiser en fonction de ses équipements et de ses habitudes de travail

À LA FERME EXPÉRIMENTALE DE CARMEJANE

Le choix s'est porté sur des filets semi-rigides de 90 cm de haut. "Plus haut ce serait bien mais les filets sont plus lourds. Pour l'instant la protection est efficace comme ça et depuis la mise en place du système de garde diurne et les parcs de nuit double enceinte avec les chiens, il n'y a plus eu de prédation."

CHOISIR UN MATÉRIEL ADAPTÉ À SA SITUATION

La clôture doit être efficace pour contenir les brebis en cas de mouvement, "dissuasive" pour les prédateurs, facile à manipuler, à entretenir et à stocker.

Un **compromis doit être trouvé entre la hauteur de la clôture**, synonyme d'un niveau de protection élevé, son **poids** et sa tenue, qui conditionnent les manipulations. Les piquets doivent être résistants, la jonction entre les différents éléments électrifiés solide et les mailles suffisamment rigides pour assurer une tenue verticale. Le fil bas est en contact avec le sol pour limiter fortement le passage sous clôture.

La **conductivité** est également un paramètre à prendre en compte car la protection est en partie assurée par la crainte des prédateurs vis-à-vis de l'électricité. Un grand choix d'électrificateurs est offert par les distributeurs (solaire, sur secteur, à batterie...). Il conviendra de veiller à ce qu'il soit :

- suffisamment puissant par rapport à la longueur de la clôture ;
- protégé et disposé à l'écart du flux des animaux pour éviter qu'il ne soit renversé et le contact coupé ;
- manipulable par une personne seule.



La vérification du bon fonctionnement de l'électrificateur est un atout clé pour se prémunir de la prédation

POSER LA CLÔTURE DANS DE BONNES CONDITIONS

L'installation se déroule en plusieurs étapes.

Préparer le matériel

L'installation du parc sera facilitée avec du matériel en bon état (filet non troué, pointes droites, ...). Des piquets plastiques complémentaires sont à prévoir pour les angles ou les accidents de terrain. Il est intéressant de disposer de maillets en caoutchouc pour planter les piquets en terrain caillouteux.

Une attention toute particulière doit être portée au rangement des filets, gage d'efficacité dans l'utilisation et gain de temps considérable : rien de plus pénible et chronophage que de devoir passer du temps à démêler des filets.

Le rangement soigneux des filets évite qu'ils ne s'emmêlent au moment de la reprise



Le parc de nuit double enceinte pour protéger le troupeau contre la prédation s'organiser en fonction de ses équipements et de ses habitudes de travail

À LA FERME EXPÉRIMENTALE DE CARMEJANE

"Il faut 7 filets pour parquer 400 brebis et 4 ou 5 chiens, soit 3 filets pour l'enceinte intérieure et 4 pour l'enceinte extérieure. Travailler à 2 permet d'être plus efficace dans la mise en place : une personne déroule les filets et la seconde plante les piquets."

Définir l'emplacement des portes

L'objectif est qu'une personne seule ouvre et ferme aisément et rapidement les portes dans le cadre d'un usage quotidien sans que les animaux ne dégradent la clôture.

Il s'agira de veiller à :

- commencer la pose du parc par la porte ;
- orienter la porte vers le circuit de pâturage,
- l'absence d'obstacles au niveau des portes, dans le périmètre d'ouverture et sur le "chemin" de sortie.



Éviter de déplacer plus de deux piquets pour ouvrir la porte

Mettre en place le parc double enceinte

La première étape est la mise en place du parc intérieur. Puis, en tenant compte de l'emplacement des portes, la 2^e enceinte est installée, distante d'environ 5 mètres du parc intérieur.

Finaliser l'installation et vérifier son fonctionnement

Une fois le chantier terminé, un tour de la clôture s'impose. Les mailles cassées devront être réparées, les piquets redressés, les filets tendus et les connexions vérifiées. L'électrificateur est installé et relié à la terre avec un piquet métallique. Humidifier la prise de terre permet un bon fonctionnement de l'électrificateur.

Le projet AmTrav'Ovin (2017 - 2021) avait pour objet de rendre le travail des éleveurs ovins plus vivable et a conduit, grâce aux apports de la sociologie et de l'ergonomie, à une meilleure prise en compte de la dimension sociale de la durabilité en élevage par les partenaires du développement, de la recherche et de l'enseignement.

Le projet contribue à la diffusion de nouvelles formes d'organisation du travail individuelles et collectives sous forme de cas concrets, portraits d'éleveurs et de posters. Il a produit des repères ergonomiques de conception de tâches ou de chantiers emblématiques de l'élevage ovin pour améliorer les conditions concrètes de réalisation du travail. [Cliquez ici pour retrouver tous les livrables du projet](#)



COORDINATION DU PROJET :



IMPLICATION TECHNIQUE :



INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE

FINANCEMENT :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

PARTENAIRES DU CASDAR AMTRAV'OVIN :



Rédaction : Sophie Chauvat, Pierre-Guillaume Grisot et Maxime Marois (Institut de l'Élevage) ; François Demarquet (Ferme expérimentale de Carmejane) ; avec la participation de Karine Lazard (Chambre d'agriculture du Cher).

Crédits photos : Karine Lazard (Chambre d'agriculture du Cher) et Ferme de Carmejane.

Conception graphique et mise en page : beta.pictoris - Sarah Dauphin (Institut de l'Élevage)

Références Alfred : 0022 601 027 - Décembre 2022